

ASSEMBLEE NATIONALE

VI^{EME} LEGISLATURE DE LA IV^{EME} REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Direction des services législatifs

Division des commissions

Section des travaux en commission

Commission des relations extérieures
et de la coopération

Année 2021 2^{ème} Session ordinaire

DSL/DC/STC/CREC/R 1

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

**PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA
CONVENTION PORTANT STATUT DU FLEUVE MONO ET
CREATION DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO,
SIGNEE LE 30 DECEMBRE 2014 A COTONOU**

Adopté par la commission

Article premier : Est autorisée la ratification de la Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du bassin du Mono, signée le 30 décembre 2014 à Cotonou.

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.